



Compte rendu du Comité Social d'Administration Local du 19 mars 2026



Ce sont **63 agents** qui ont participé à l'envahissement du CSAL emplois pour manifester leur désaccord et leur inquiétude concernant les suppressions d'emplois dans la Nièvre.

La directrice n'a apporté **aucune réponse** à notre déclaration liminaire (ci-dessous).

Elle a invité les agents à échanger, s'ils le souhaitent, pour tous sujets **hors suppression d'emplois**. Le CSAL est reconvoqué le 27 mars.

La CGT Finances publiques 58 et Solidaires Finances publiques 58
vous remercient pour votre mobilisation.

Déclaration liminaire intersyndicale

La DGFIP est l'administration qui a subi les suppressions d'emplois les plus massives au sein de toute la fonction publique : 31 148 suppressions d'emplois temps plein (ETP) de 2008 à 2024 (environ 25 %), 3 000 suppressions prévues (a minima) dans le contrat initial d'objectifs et de moyens 2023-2027, 550 suppressions pour 2025 et de nouveau 550 pour 2026, des chiffres qui font tourner la tête, surtout celle des agents et des usagers !

Avec des conditions de travail qui se dégradent au rythme des suppressions d'emplois, des restructurations permanentes, des suppressions de services et de sites, des méthodes de travail industrialisées qui font perdre le sens des missions, des règles de gestion qui font de plus en plus la part belle à l'arbitraire, des rémunérations qui ne suivent pas (avec une volonté de développer l'indemnitaire au mérite) et un « management » de plus en plus souvent toxique... le mal être au travail ne fait que s'aggraver.

On comprend mieux l'urgence de la DG à casser le TAGERFIP et à refuser de communiquer sur les variations par départements, au nom de la nouvelle réforme de comptabilisation des emplois. Quand les résultats sont insoutenables, il est plus facile de détruire l'outil de mesure ! Et de faire disparaître les vacances d'emploi d'un coup de baguette magique.

Au niveau local, sans surprise, le point sur l'évolution des emplois est à nouveau inscrit à l'ordre du jour comme simple information.

Pour la DGFIP, les suppressions d'emplois restent donc un simple point «annexe». Cela démontre bien, s'il en est besoin, le niveau du dialogue social actuel à la DGFIP !

Les représentants du personnel s'interrogent sur l'utilité de siéger en CSAL emplois si ce point n'est pas soumis au vote. Quid du dialogue social quand l'administration peut s'affranchir de l'avis des représentants élus du personnel ?

Dans le privé, un volume aussi important de suppression d'emplois aurait fait l'objet d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ... et aurait permis aux agents de se défendre.

Les suppressions d'emplois résultent du nouveau référentiel en équivalent temps plein (ETP).

Cette nouvelle méthode ne comptabilise que le volume horaire imposé par la DG sur des critères opaques, qui ne représente ni les besoins, ni les agents nécessaires aux services pour accomplir leurs missions. Les tableaux fournis par la direction faussent l'image des services qui resteront en sous effectif.

Par exemple, pour le SIE ou le SDIF, ceux-ci bénéficient d'ETP supplémentaires sur le papier, mais auront-ils les agents physiques ? Nous en doutons fortement.

De plus, dans le nouveau référentiel, les antennes des services, Chateau-Chinon, Clamecy et Decize n'apparaissent plus, ce qui nous fait craindre leur disparition prochaine. N'oublions pas que nous sommes aux portes du Nouveau Réseau de Proximité 2...

Aujourd'hui les agents nous accompagnent afin de vous montrer qu'ils ne sont pas que des volumes horaires ou des données statistiques. La Direction doit prendre ses responsabilités et assumer les conséquences de ses décisions.

La CGT Finances publiques 58 et Solidaires Finances publiques 58 ont décidé de ne pas siéger et exigent :

- l'arrêt des suppressions d'emploi,
- l'arrêt des restructurations, réorganisations et fermetures de services,
- une véritable transparence des effectifs,
- des recrutements d'agents à la hauteur des besoins des services,
- une revalorisation salariale.